

Janvier 2021



Bulletin municipal

Raville

## 2020 L'ANNEE DES CONTRAIRES

Le 21ème siècle est devenu celui de Facebook et de ses contraires : une déferlante de communication qui finalement s'étouffe de ses incohérences.

On a inventé un système qui permet de développer à l'infini le contact avec ses clones et de partager dans une grande harmonie ses certitudes... Finalement on se parle entre amis et on bloque les autres. Du président des Etats-Unis d'Amérique aux simples particuliers, on se partage ses certitudes.

Un petit virus est venu dans un premier temps exacerber la méfiance, l'agressivité, les abandons et les égoïsmes. Les confinements ont généré un énervement et une lassitude générale et puis...

Alors merci à ce petit virus qui a vu éclore les solidarités, l'imagination et la créativité, l'envie de vivre plus propre et plus bio. Bref merci à la nature de nous ramener à nos essentiels, à transformer nos différents en échanges, nos abandons en renouveaux !

Bon, cela va passer par des concessions, nous obliger à accepter des combats de convictions en s'enrichissant des différences au lieu de fuir... bref à cohabiter au mieux en refusant la bunkernisation de nos égoïsmes.

Alors nous à Raville, on a vu nos enfants se regrouper pour nous rappeler la fête en étant entourés de quelques-uns qui ont prolongé leur action en reprenant le foyer avant que le navire abandonné ne coule !

On a vu sortir de terre un lotissement précurseur du respect de la nature et vite envahi d'habitants convaincus et adeptes du bien vivre ! Notre école si réussie (aux dires de ceux qui la découvrent) a absorbé avec ses animateurs un choc où l'essentiel était de préserver les enfants en découvrant au passage les égoïsmes corporatistes que les équipes et les parents ont su dominer. Et devant cette école, un maraîcher bio finit de s'installer pour bientôt nourrir proprement nos assiettes alors que sur le toit de cette école un regroupement de panneaux produit une grande partie de son besoin en énergie !

Alors, on dit merci au petit virus qui a réveillé de belles choses en espérant que le vaccin les figera... et que nous saurons développer une pandémie de bien vivre !

Tous mes vœux pour clôturer ce long constat et ouvrir l'année 2021 sur un coin d'espoir.

Michel URBAN  
Le Maire

### Sommaire

<b>Etat civil 2020</b>	<b>3</b>
<b>Informations en vrac</b>	<b>4</b>
<b>Vie municipale : rétrospective sur quelques événements de 2020</b>	<b>5-6</b>
<b>Le groupement scolaire</b>	<b>7-8</b>
<b>La page du foyer rural de Raville</b>	<b>9-11</b>
<b>Paroisse de Raville</b>	<b>12</b>
<b>La Nied allemande</b>	<b>13-18</b>
<b>Plantons des arbres</b>	<b>19</b>
<b>150 ans = 75 ans + 75 ans</b>	<b>20-25</b>
<b>Informations utiles</b>	<b>26</b>

*Directeur de la publication : Michel URBAN*

*Réalisation : Delphine BERGER*

*Rédaction : Jean-Paul BECKER, Delphine BERGER, Jean-Albert FOFFANO, Mélanie GERARD, Jérôme LEFRANT, Mathilde LEFRANT, Michel URBAN et Florianne WOLFF.*

*Tirage : mairie*

# Etat civil de l'année 2020



## NAISSANCES

- **Lyse**, fille de Elodie RICHARDIN et Christophe DUCAMIN, le 17 juin  
(17, rue du Pâtural)
- **Matthis**, fils de Alicia LIEBENSTEIN et Emilien STECKMANN, le 11 novembre  
(6, rue de la Lache)



## UNIONS

- ♥ **Gwendoline ROLLINET** et **Grégory CALET**, le 22 février  
(10, rue de la Lache)
- ♥ **Noémie CHEVALLIER** et **Anthony GLETM**, le 27 novembre  
(5, rue des Trois Cantons)

## **Bienvenue à Raville**

à

- \* Florianne WOLFF et Grégory ZIPPEL, Hugo et Lucas (8, rue de l'école)
- \* BADE Nathalie et Christian (18, rue de l'église)
- \* Cindy IPSEIZ et Jérémy PRINTZ (1, chemin de Plappecourt)
- \* Amélie AUBERTOT et Yann HORNEBECK (45, rue des 3 cantons)
- \* KATZUNY Carine et Anthony (1, rue de l'école)
- \* Laurence GANDOIN et Alain KLEIN (14, rue de l'église)

## Populations légales

Chaque année, l'INSEE publie en décembre une population légale pour l'année suivante. Celle-ci est obtenue à partir du recensement de 2017.

Officiellement, au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour Raville, les références légales sont :

population municipale : 268

population comptée à part\* : 2

**population totale : 270**

*\*la population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.*

## Redevance d'assainissement

La fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la Communauté de communes du Pays de Pange et de la Communauté de communes du Haut Chemin a conduit à l'intercommunalisation de la compétence assainissement, et par conséquent la mise à disposition des installations communales (collectif, non collectif et réseaux d'eaux pluviales) à la nouvelle Communauté de communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP).

La loi prévoit que cette prise de compétence s'accompagne d'une harmonisation tarifaire visant un tarif unique sur l'ensemble du territoire intercommunal. Selon une première étude menée en 2018, ce tarif harmonisé est établi à terme à 2,28 €/m<sup>3</sup> pour les 28 communes de la CCHCPP. La redevance d'assainissement de Raville étant l'une des plus élevée sur le territoire (2,50 €/m<sup>3</sup> en 2018) est donc amenée à diminuer. Elle a été fixée pour 2021 à 2,42 €/m<sup>3</sup>.

## Point d'apport volontaire pour le papier

Depuis quelques semaines, un point d'apport volontaire a été installé à l'entrée du village par la Communauté de commune. Il n'est pas encore en service. Ce container sera ouvert à la collecte des papiers et cartonnettes (pas de gros cartons) au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Pourront y être déposés :

- Tous les emballages en papier,
- Revues, journaux, magazines, publicités, prospectus (sans le plastique autour),
- Courriers, lettres, impressions,
- Catalogues, annuaires,
- Cartonnettes.

La collecte de papier en porte-à-porte demeurera encore quelques mois (jusque fin avril) le temps de se familiariser avec ce nouveau mode de gestion. Le calendrier de collecte 2021 est accessible sur <https://raville.fr/cadre-de-vie/collecte-des-dechets>

# Vie municipale – Rétrospective sur quelques événements de 2020

## Mise en place d'une nouvelle équipe municipale

L'année 2020 a vu l'installation d'une nouvelle équipe municipale comptant un renouvellement par de nouveaux élus pour près de la moitié du conseil municipal. Ces 5 nouvelles personnes sont : Mélanie BECKER, Pierre BENOIT, Matthieu GOBILLOT, Céline TROSCZYNSKI et Florianne WOLFF.

L'installation du nouveau conseil s'est tenue le 27 mai 2020. Michel URBAN a été élu Maire, Cyrille BECKER 1<sup>er</sup> adjoint délégué aux finances, André ERHARD 2<sup>e</sup> adjoint délégué à l'urbanisme et Mélanie GERARD 3<sup>e</sup> adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires démissionnaire depuis le 25 novembre 2020.



Outre la gestion des affaires courantes qui occupent le conseil municipal, cette nouvelle équipe a rapidement initié divers chantiers : travail prospectif autour du recensement des travaux en attente dans la commune, projet de création d'un conseil des jeunes (cf. encart page suivante), développement d'une communication active...

Le conseil s'est également penché sur les choix qui s'offraient à lui en termes de projets plus conséquents à entreprendre pour améliorer le village sur le mandat à venir (restauration du lavoir, restauration de la mairie, création d'une salle d'activité...) sachant que pour l'heure, ces projets sont suspendus à l'achèvement du lotissement et à l'aboutissement du projet d'éoliennes.

### ➤ Etat d'avancement du lotissement communal

Un an et demi après la commercialisation des 32 terrains, 22 parcelles sont d'ores et déjà vendues et 9 promesses de vente sont établies. 24 permis de construire sont accordés et 2 sont en cours d'instruction. Les premiers habitants ont emménagé fin novembre et depuis plusieurs autres emménagements s'en sont suivis.

Au niveau de la gestion financière, le point d'équilibre qui permet de couvrir les frais théoriques afférents à la création du lotissement avant de réaliser un bénéfice est désormais atteint. Les frais de base budgétaire du lotissement (1 050 000 euros TTC) sont désormais couverts par les recettes de la vente des 22 premiers terrains vendus.

Il reste des frais de parachèvement et l'aire de jeux à effectuer. La marge brute de vente des terrains devrait avoisiner les 400 000 euros, ce qui permettrait d'envisager progressivement la mise en œuvre des travaux en souffrance et le lancement de nouveaux projets.

Le succès du lotissement est d'ores et déjà effectif tant par son attrait démontré que par l'effet d'exemple puisque nous avons été des précurseurs de ce mode de gestion dans notre Communauté de communes ; cette dernière souhaitant désormais imposer ce système de récupération des eaux pluviales à tout nouveau projet.

Le plus intéressant est de constater le nombre de Ravillois qui déambulent sur les trottoirs et sentiers aménagés !

### ➤ **Situation du projet d'éoliennes**

Le projet d'éoliennes est dépendant de la procédure d'annulation de la décision du Préfet actuellement en cours, rejetant la demande d'implantation en raison de la présence d'un couple de milan royal installé dans le bois de Machecourt !

Outre le fait scandaleux en soi (et absolument discrétionnaire puisqu'aucun texte de loi n'existe pour appuyer cet arrêté), il est vraisemblable qu'un procédé d'alerte à base de caméras puisse stopper les éoliennes quand ce gentil couple se rapprochera d'elles.

Sur la base de ce procédé, la commune pourrait à priori relancer ce projet qui à terme devrait rapporter - outre le privilège d'être de plus en plus concernée par l'environnement - un apport unique de 100 000 euros et une rente annuelle de 25 000 à 30 000 euros entre loyers, retour de taxe et participation aux résultats, soit une énorme possibilité d'investissement par rapport à notre actuelle marge d'autofinancement.

Si l'équité du tribunal administratif y parvient, nous allons pouvoir faire prospérer la modernisation et avancer les investissements du « vivre mieux ».

### **Création d'un conseil municipal des jeunes**

La municipalité a validé lors du conseil municipal du 18 décembre dernier la création d'un conseil municipal des jeunes. Composé au maximum de neuf enfants ou adolescent (de 8 à 16 ans), ses objectifs sont d'associer les jeunes à la vie de la commune, de les inviter à s'y impliquer et de développer leur esprit d'initiative en proposant des idées et en réalisant certains de leurs projets. Le souhait de la municipalité est d'impliquer les jeunes dans un parcours citoyen et de les faire toucher du doigt la vie politique et collective. Le conseil municipal des jeunes sera élu pour 2 ans avec des rencontres une fois par trimestre pour travailler sur des projets faits pour et par les jeunes. Ces derniers seront accompagnés par un comité de suivi composé du Maire, de Mélanie BECKER, Delphine BERGER et Florianne WOLFF.

Toutes les informations peuvent être retrouvées sur le site de la Mairie ([www.raville.fr](http://www.raville.fr)).



**Une réunion d'information sera organisée pour les jeunes intéressés (et/ou leurs parents)**

**samedi 16 janvier à 14h30**

**à la salle communale sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.**

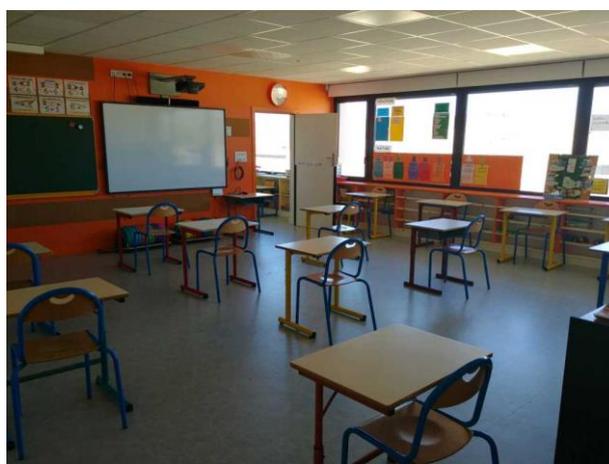
# Le groupement scolaire

## Année 2020 : une école qui tient bon grâce à des personnels engagés

**La crise sanitaire** : l'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent, à laquelle l'école n'aura pas échappé. Le 16 mars, ses portes ont été fermées, laissant personnels, élèves, parents dans le désarroi le plus total. Grâce à l'investissement du corps enseignant et du personnel communal, le contact a été gardé avec tous les élèves et une réouverture progressive dans le respect du protocole sanitaire a pu être proposée à partir du 11 mai. Les personnels vulnérables ont été remplacés ; la santé de chacun a été préservée.

L'accueil périscolaire n'a pas pu proposer son accueil de loisirs aux vacances d'avril mais les accueils de février (sur le thème du modelage) et de juillet (sur le thème du milieu proche) ont rencontré un franc succès. Les personnels fourmillent d'idées pour que les enfants passent de bons moments (en cette fin d'année : décorations de Noël, concours de photos...).

Les collectivités ont continué à mettre en œuvre des travaux d'amélioration pour le bien et la sécurité des usagers (chemin qui relie le lotissement à l'école et chemin qui permet aux élèves de maternelle d'emprunter l'entrée de gauche).



*Pour la réouverture le 11 mai dernier, les salles de classe ont été aménagées dans le respect de la règle de distanciation.*

**A la rentrée de septembre** : après des vacances estivales bien méritées, chacun a retrouvé le chemin de l'école début septembre, avec des impératifs nouveaux. A l'heure actuelle, le port du masque est généralisé à partir du CP, le brassage des élèves est limité (dans la cour de récréation et à la cantine), le lavage des mains imposé plusieurs fois par jour et le nettoyage des surfaces intensifié. Grâce à une collaboration étroite entre les collectivités et les services de l'Education Nationale, tout s'est bien déroulé. Les élèves ont bien intégré et acceptent le dispositif.

L'équipe enseignante est restée inchangée :

- Mme JEUDY accueille les élèves de petite et de moyenne section
- Mme MONNET accueille les moyens et les grands
- Mmes ALBERT et SCHLOUP accueillent les élèves de CP et une partie des CE1
- Mme RENARD, directrice du groupe scolaire, a en charge les élèves de CE1 et de CE2
- Mme LEBON a la charge des élèves de CM1 et de CM2.

Mme MARRION, ATSEM, apporte son soutien aux enseignantes de maternelle et accompagne les enfants dans le bus.

Les effectifs sont en nette baisse (88 élèves inscrits au lieu de 101 l'année passée) ; les classes sont confortables, les élèves travaillent dans de bonnes conditions.

**Le corps enseignant blessé dans sa chair** : ce début d'année scolaire aura également été marqué par l'assassinat du professeur Samuel PATY et le passage à l'état d'alerte maximale du plan Vigipirate. Il aura fallu aux professionnels beaucoup d'implication pour ne pas transmettre à nos enfants ce climat d'angoisse généralisé. Nous les en remercions.

Pour autant, malgré un investissement sans faille de chacun, les élèves de maternelle sont restés un moment sans enseignant, faute d'anticipation des besoins de remplacements de la part des services de l'Education Nationale. Cela impacte les élèves, les équipes, les familles et la collectivité (baisse significative du nombre d'enfants inscrits à l'accueil périscolaire malgré une stabilité des charges en personnels). Un courrier d'alerte a été envoyé à l'Inspection.

**Pour l'avenir** : les conditions sanitaires semblent doucement s'améliorer. Nous souhaitons donc à l'ensemble des acteurs (personnels périscolaire, d'entretien, enseignants, parents, élèves) une année 2021 plus sereine et les remercions vivement pour l'engagement et l'implication sans faille dont ils font preuve.

Mélanie GERARD

# La page du foyer rural de Raville

Une nouvelle équipe a pris le relai pour animer le foyer rural de Raville après quelques mois de sommeil et malgré une situation sanitaire anxiogène et dangereuse.

Le rôle d'une association de village comme le foyer est de faire du lien en proposant des animations pour l'ensemble des habitants.

Au gré des confinements, déconfinements et reconfinements, faire du lien social en toute sécurité, n'a pas été chose aisée.

Les nouvelles activités ont dû momentanément s'arrêter.

Le club « dentelle aux fuseaux », animé par Chantal Becker, a d'abord dû limiter ses participants et pour finir suspendre toutes les séances.

La possibilité de location de la salle a été éphémère.

Une seule sortie à vélo a pu être organisée.

La prudence et la responsabilité ont eu raison de la récolte des friandises d'Halloween.

Cependant, le foyer a souhaité proposer des activités à son public le moins fragile : les enfants.

Pendant les vacances de la Toussaint, une dizaine d'enfants du village a réalisé des décorations de Noël qui parsèment le village en cette fin d'année (cf. photo en couverture du bulletin). Félicitation pour le joli résultat.



Le port du masque fût obligatoire pour Saint Nicolas et le père Fouettard. Des photos de leur visite ont été prises par Etienne Lacroix et Delphine Berger. Je les tiens à la disposition des parents qui voudraient les recevoir en format numérique. Envoyer un courriel à l'adresse suivante, [jerome.lefrant@laposte.fr](mailto:jerome.lefrant@laposte.fr) en mentionnant le nom de famille pour récupérer les images de Saint Nicolas en bonne compagnie.

Et la suite ? .... Sûrement perturbée par ce satané virus.

Nous avons l'espoir de reprendre, pour nos adhérents, toutes les activités arrêtées dès que les autorités nous le permettront.

Nous aimerions que la brocante du mois de mai puisse se dérouler et que la fête patronale puisse également être organisée.

Nous attendons ces moments intenses de vie du village, qui manquent à tous, et nous espérons que votre présence sera possible, en plus d'être souhaitée.

Bien à vous.

Jérôme LEFRANT

## Perdurons la tradition de Saint Nicolas

Le samedi 5 décembre à la tombée de la nuit, les enfants ont reçu la visite du Saint Nicolas et de son acolyte le père Fouettard. Entre rire, pleure et surprise, la soirée s'est agréablement déroulée. Une tradition lorraine, que la nouvelle équipe du foyer rural du village a souhaité tout de même célébrer malgré une situation sanitaire inédite pour un 6 décembre.

### La légende du Saint Nicolas

Saint patron de la Lorraine, profitons de cet article pour rappeler aux petits comme aux grands, la légende de ce grand évêque barbu, et son antagoniste l'effrayant Père Fouettard. Selon la légende, **3 petits enfants** partis glaner aux champs mais malheureusement **se perdirent** sur le chemin du retour. Ils aperçurent au loin une chaumière avec de la lumière. Ils se rapprochèrent et **frappèrent à la porte**. Un homme leur ouvrit et leur proposa de les héberger pour la nuit. Mais il s'agissait d'**un boucher** mal intentionné. Sitôt entrés dans la maison, les 3 petits enfants furent **tués par le boucher**. Avec son grand couteau, il les découpa **en petits morceaux** avant de les mettre **dans son saloir**, pour en faire du **petit salé**. Quelques temps plus tard, **Saint Nicolas** passa par là et frappa lui aussi **à la porte du boucher**. Celui-ci le laissa entrer puis l'invita **à dîner**. St Nicolas lui demanda **du petit salé**. Le boucher compris alors qu'il était démasqué, donc **pris au piège**, il décida de **tout avouer**. Saint Nicolas plaça 3 doigts au-dessus du saloir de petit salé. **Et il ressuscita ainsi les 3 petits enfants**. Afin de **punir le boucher**, St Nicolas lui ordonna de le suivre en tant que **Père Fouettard** qui punit les **enfants désobéissants**. Il est habillé **tout en noir** avec une barbe noire, **tout l'opposé de St Nicolas** qui lui est vêtu de **vêtements colorés** et d'une barbe blanche.



### Les célébrations

Le Saint Nicolas est une fête encore très populaire dans les pays d'Europe centrale comme en Allemagne, en Moldavie, en Suisse, en Belgique ou au Pays-Bas. Mais bien sûr c'est bien souvent en Lorraine que l'on retrouve les plus grandes célébrations pour notre Saint Patron, défilés, grands marchés, ou encore fêtes de village. La tradition veut que les enfants laissent à leur fenêtre leurs bottes cirées et une petite bougie pour éclairer le Saint Nicolas à la tombée de la nuit, le 6 décembre. Alors le Saint-Nicolas dépose dans les bottes des enfants sages des friandises, et le Père Fouettard ne met qu'une trique dans les bottes des enfants moins sages. Le Saint Nicolas souffle sur la bougie pour notifier de son passage.



## ***Le Saint Nicolas 2020, définitivement une année pas comme les autres***

Cette année comme à son habitude le Saint Nicolas a sonné aux portes des enfants, accompagné du Père Fouettard pour leur offrir des friandises. Mais en cette année covidienne, le Saint Nicolas avait une double casquette, il apportait les friandises et la bougie. Une bougie de chaleur humaine, à l'heure de la distanciation et du confinement. Une lumière de l'extérieur au moment où sortir est synonyme de risque. Au lieu, d'éteindre la bougie, cette année le St Nicolas devait en quelque sorte la raviver, faire vivre les traditions, la culture, et le vivre ensemble, des valeurs chères à l'équipe du foyer qui se devait de les véhiculer malgré tout. Alors même si cela n'a duré que quelques minutes, si cela s'est fait dans un coin de porte, si cela s'est fait masqué, la magie dans les yeux des enfants était toujours là. Le Saint Nicolas cette année aura apporté des friandises mais n'aura pas soufflé sur la lueur d'espoir d'un lendemain meilleur.

Mathilde LEFRANT



*Illustrations : il s'agit des dessins que les enfants du village ont fait pour le Saint-Nicolas à l'occasion de son passage à Raville le 6 décembre dernier.*

# Paroisse de Raville

**Cette page du bulletin municipal nous permet une rétrospective des années 2019 et 2020.**

L'année 2019 a été riche en événements dans notre église.

En septembre lors des journées du patrimoine, nous avons eu le plaisir d'accueillir Géraldine Caps du service de la pastorale du Tourisme qui a fait bénéficier les visiteurs d'une explication détaillée et fort appréciée des vitraux de l'église.

Le 17 novembre 2019, nous avons eu l'immense plaisir de recevoir le prestigieux chœur d'hommes d'Hombourg Haut pour un concert de très grande qualité qui a réuni près de 120 personnes dans notre église (cf. photo ci-dessous).

À l'heure où nous écrivons cet article, nos pensées vont au chef de chœur de la formation depuis plus de vingt ans ainsi qu'au premier ténor, tous deux victimes du coronavirus.

Pour clôturer 2019, le week-end des 15 et 16 décembre, Chantal Becker a exposé des ouvrages en dentelle aux fuseaux sous le thème des crèches de Noël. Elle a été rejointe par Anne-Marie KASPAR pour une exposition de crèches en laine qu'elle réalise elle-même ainsi qu'une exposition de toiles peintes par l'atelier de Secours Catholique de Faulquemont.

Ces trois manifestations ont remporté un franc succès. Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées pour leur tenue et bien sûr celles qui s'y sont rendues.

L'année 2020 a été pour nous tous très particulière, alternant entre suspension et reprise des messes avec un certain nombre d'adaptations.

Le contexte de la pandémie nous a contraints à reporter à 2021 la restauration des vitraux prévue au cours de cette année.

Jean-Albert FOFFANO  
Président du Conseil de Fabrique

Y



# La Nied allemande

Incontestablement, c'est un élément important du cadre de vie de Raville.



L'entrée du village il y a environ un siècle :  
un lieu de promenade pour les dames ?

On peut distinguer :

- au premier plan, le pont sur l'un des bras de la rivière
- le déversoir du moulin qui réglait le niveau de l'eau en amont dans la rivière ainsi que son canal de décharge
- l'orifice de prise d'eau du bief du moulin
- les vannes, qui étaient manœuvrées en cas de hautes eaux, devant le pont sur l'autre bras de la rivière.

## Son régime juridique

RÉFÉRENCES ADMINISTRATIVES	DÉP.	DIR.	COMMUNE	RELEVÉ INDIVIDUEL DE PROPRIÉTÉ			RÔLE	CAD.	NUMÉRO COMMUNAL DE PROPRIÉTAIRE	GROUPE
	57	0	563				A			+
DÉSIGNATION DU PROPRIÉTAIRE										
COURS D'EAU NON NAVIGABLES ET NON PLOTTABLES APPARTENANT AUX PROPRIÉTAIRES DES DEUX RIVES, , , , 57, RAVILLE, ,										

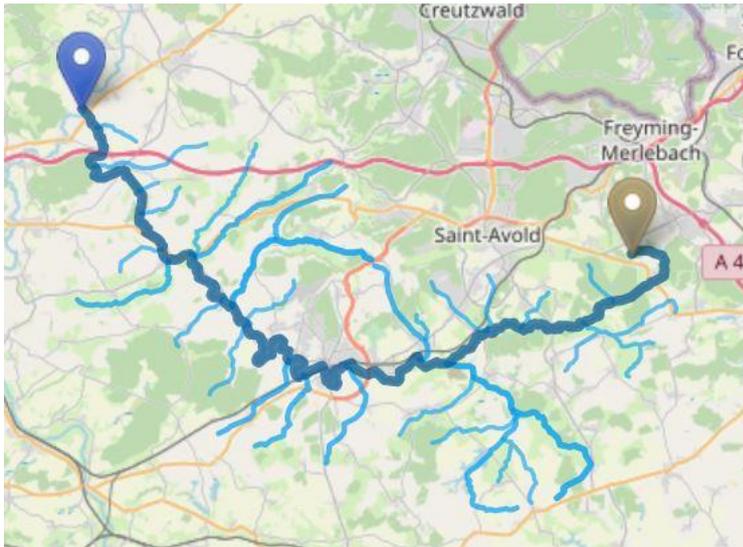
Sur la matrice cadastrale, en tête d'une feuille de relevé individuel de propriété au mon de la commune

On peut être induit en erreur car :

- la feuille est au nom de la commune de Raville
- il manque la précision « ... appartenant pour moitié à chaque ..... ».

Du fait de la continuité de la propriété des 2 côtés d'une rive, il n'y a pas de droit de passage. Une différence avec les cours d'eau domaniaux auxquels sont affectés des servitudes, en particulier : plantations à au moins 3,25 m du lit et ouverture de la berge au public.

Par contre, l'eau qui y coule est un bien public et, à ce titre, son utilisation est soumise à de nombreuses règles contraignantes.



La Nied prend ses sources à Guenviller et à Seingbouse. Ces 2 bras se rejoignent à Téting. Elle reçoit alors la Nied dite « du Bischwald ». Après un parcours sinueux de 57 km, elle se mêle à la Nied Française à Condé-Northen pour former la Nied réunie.

Puis celle-ci se jette dans la Sarre qui elle-même se jette dans la Moselle.

Sur le ban de Raville, elle a 2 affluents : le ruisseau de Machecourt (qui vient de Servigny-lès-Raville et de Aoury) et le ruisseau de Morfontaine qui draine les eaux depuis Plappecourt.

En remontant ce chevelu vers l'amont, une question : où se situe le début d'un cours d'eau, donc la fin d'un fossé ?

Réponse dans le Code de l'Environnement :

*« constitue un cours d'eau un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant une majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales »*

3 critères cumulatifs obligatoires dont l'interprétation peut être sujette à discussions. Par suite, une cartographie des cours d'eau a été établie localement par les DDT, mais elle n'a pas été soumise à enquête publique et n'est donc pas opposable aux tiers.



Sur le ban de Raville :

les cours d'eau

les fossés

## La pêche

Dans la Nied, il n'y a pas de peuplements de salmonidés dominants, elle est donc en 2<sup>e</sup> catégorie piscicole. Un principe : le poisson n'appartient à personne (res nullius), mais sa capture est très réglementée. Sa libre circulation doit être respectée. La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006 a établi 2 listes de cours d'eau qui soumettent ceux-ci à de fortes obligations.

Une liste L1 (bon état écologique, besoin d'une protection complète des poissons migrateurs) et une liste L2 (à restaurer, transport suffisant des sédiments, favoriser libre circulation des poissons migrateurs). Malgré la présence d'anguilles, la Nied Allemande n'est dans aucune de ces listes.

Vu la continuité de propriété entre la berge et la moitié du lit de la rivière, le droit de pêche appartient à chaque propriétaire riverain, sur la moitié de la largeur. Il peut se le réserver personnellement ou le déléguer à une société de pêche.

A Raville, chaque riverain a conservé son droit et, théoriquement, il faut son autorisation pour pénétrer chez lui. C'est aussi le cas en aval à Bionville, mais pas en amont à Fouligny.

Anciennement, il y avait beaucoup de pêcheurs à Raville et les « bonnes » places étaient convoitées. Sur le ban communal, les parcours sont variés : eaux vives dans le village, vers Fouligny et près du pont sur la RD 603 ; eaux calmes et plus ou moins profondes ailleurs. Au fil du temps, le nombre des disciples de Saint Pierre a diminué et progressivement s'est instaurée une « entente cordiale » entre eux : par principe, on n'allait pas dans une place aménagée par un autre, place où il avait souvent amorcé. Aujourd'hui, vous pouvez observer que les berges sont désertes toute l'année. Il y a moins de pêcheurs et ceux-ci fréquentent plutôt les plans d'eau.

### ***Le cadre de vie***

Le moulin ayant cessé toute activité, son propriétaire a abandonné son droit d'eau en 1926. Le bief a alors été comblé, le déversoir arasé et les vannes démontées. L'eau s'écoulait désormais librement dans les 2 bras. La RD 4 enjambait alors ceux-ci par 2 ponts.

En juin 1940, ces deux ponts ont été détruits. Après la guerre, des ponts « provisoires » en bois ont été érigés. En 1965, le Département n'a reconstruit qu'un seul pont : celui sur le bras principal. La partie du bras secondaire longeant la route et l'emprise de l'autre pont ont été comblées, pour aboutir à la configuration actuelle. De fait, le 2<sup>e</sup> bras a été désaffecté.

Un dossier de régularisation a bien été déposé en 1991, mais devant les contraintes administratives, il a été sans suites.

Dans le même temps, l'emprise du chemin rural sur la rive gauche a presque disparue. Il permettait une liaison avec le confins dit de « la Hochstadt » au nord du village. Un projet de 1981 avait pour objet de le réhabiliter et de protéger le bâtiment agricole adjacent. Son coût l'a fait abandonner.

#### ***Si c'était à refaire ?***

Aujourd'hui on remplacerait certainement l'autre pont par une buse et on mettrait en valeur le site, donc l'entrée du village, en gardant la circulation de l'eau dans les 2 bras.

La rivière, par la végétation de sa ripisylve, entre bien dans le cadre de la Trame verte et bleue, sujet à la mode. Et on en est gagnant avec la présence de grands arbres :

- ils consolident les berges avec leurs racines et structurent le paysage
- dans le contexte actuel de réchauffement climatique, ils ont certainement un effet « rafraîchisseur » en été, surtout dans le bas du village.
- vu leur situation – entre la RD 603 et le village – ils ont aussi un effet atténuateur du bruit de la circulation sur celle-ci, même s'il reste encore des progrès à faire, en particulier en hiver après la chute des feuilles.

Parmi ces arbres, il a encore quelques saules têtards et surtout des frênes et des aulnes glutineux. Il n'y a plus d'ormes suite à la graphiose, la chalarose menace les frênes et le Phytophthora alni les aulnes. Pour l'instant nous en sommes épargnés mais ... Certains proposent de favoriser l'érable champêtre et de planter des corniers.

### ***Les inondations***

La présence d'eau n'a pas que des avantages. A certaines périodes, il peut y en avoir de trop sur un court laps de temps. Ce sont alors les inondations qui sont à craindre.

Par le passé, les « petites » étaient assez courantes. La maison n° 1, à gauche en entrant dans le village et en contrebas de la rue des 3 cantons, avait alors assez souvent les « pieds dans l'eau » et son accès était coupé. Mais cela ne durait pas longtemps : une caractéristique de la Nied à Raville est qu'elle monte vite et descend presque aussi vite. Ceci n'arrive presque plus depuis le curage réalisé en face du moulin, au temps béni où il y avait encore une certaine liberté dans le domaine de l'eau.

Il y a aussi quelques inondations mémorables.

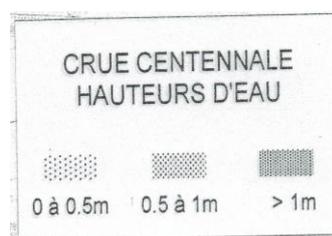
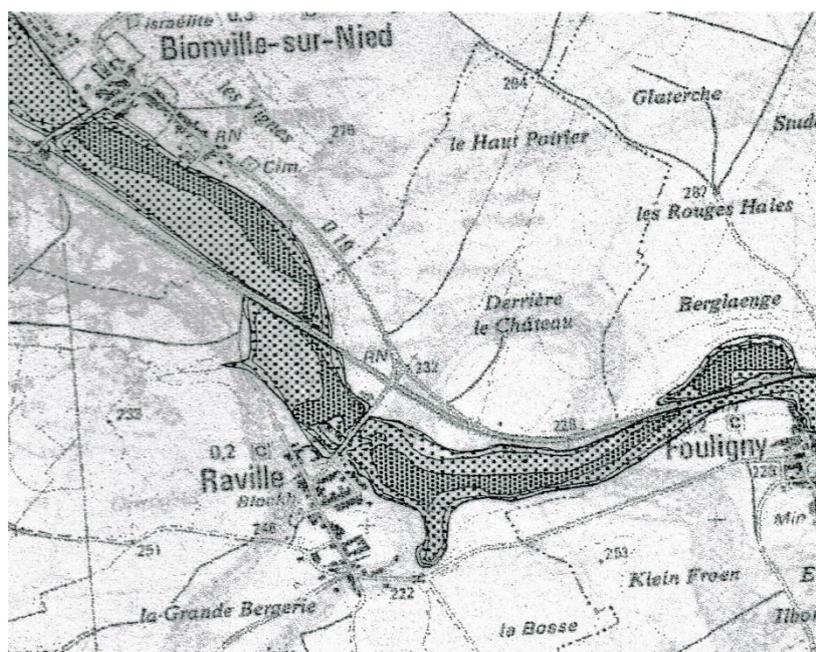
Le 15 octobre 1981



Spectaculaire : vue vers la RD 603, la rue des 3 cantons a été submergée par environ 30 cm d'eau



Dans la maison, 1 rue des 3 cantons, l'eau atteint le linteau des fenêtres du rez-de-chaussée

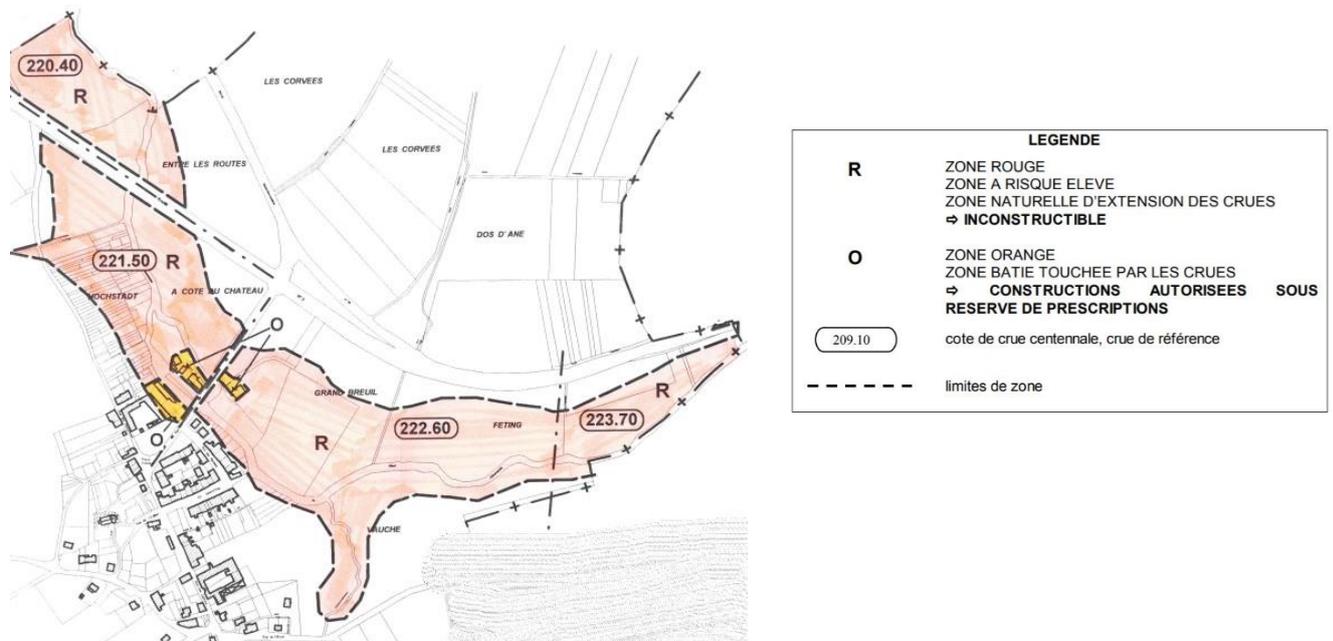


crue de 1981

Auparavant, les anciens relaient la crue de fin décembre 1947, à peu près de la même ampleur.

En Moselle, il est fait état d'une crue vers 1903, mais il n'y en aucune trace dans les registres du conseil municipal. Pour ceux qui croient aux répétitions : 1903 – 1947, environ 40 ans ; 1947 – 1981, encore à peu près 40 ans ; 1981 + 40 : la prochaine est pour bientôt !

Pour limiter les conséquences de ces inondations, un Plan de Prévention du Risque Naturel Inondations a été élaboré informatiquement à la partir des « plus hautes eaux connues ». Il définit des zones inondables impropres à toute construction.



Il existait un syndicat fluvial, créé en 1913 (association de droit local) dont l'objectif était l'entretien de la Nied allemande. Au fil du temps, il était devenu inefficace.

Le SIANA (Syndicat intercommunal d'aménagement de la Nied allemande) l'a remplacé en 1988. Il comprend toutes les communes du bassin versant en partant du principe qu'il pleut partout et qu'alors les collectivités du « haut », même non riveraines, veulent se débarrasser de leur eau le vite possible, en « oubliant » parfois celles d'en-dessous.



Son objectif est un entretien raisonné de la rivière et de ses affluents en lieu et place des riverains. Une campagne d'entretien de la végétation des berges et d'enlèvement des embâcles a débuté en 2006, après enquête publique de déclaration d'intérêt général pour pouvoir pénétrer dans les propriétés riveraines.

Depuis 2018, les syndicats de chaque Nied se sont regroupés dans le Syndicat des eaux vives des 3 Nied.



## *L'insolite*



*Dans le prolongement de la Grand' Rue*

Il y avait là un gué où l'on venait laver les chevaux. Maintenant, il y a de gros poteaux métalliques plantés dans la berge. Pourquoi ?

Dans la continuité de la ligne Maginot il fallait retarder la progression des chars allemands en cas d'invasion.

La Nied est une rivière encaissée aux berges assez hautes pour poser des problèmes de franchissement. Sauf dans quelques endroits ponctuels. Des poteaux métalliques y ont donc été plantés pour pallier à ces « maillons faibles ».

Ironie de l'histoire : en 1940, les allemands ne sont pas passés par la Lorraine. Mais en 1944, les ponts ayant été dynamités, ce sont les troupes alliées qui ont été freinées !

Jean-Paul BECKER

# Plantons des arbres

## Les arbres et leurs vertus

En un peu moins d'une cinquantaine d'années, le linéaire de haies a été divisé par 2 en France, passant d'environ 1,2 million de km à 600 000 km. Cette raréfaction de l'arbre champêtre dont la haie en est le symbole, a permis de mettre en évidence les rôles essentiels qu'il joue, et les manques créés de ce fait. La liste des services ainsi rendus par les haies, alignements d'arbres, bosquets, arbres isolés est longue. On peut en citer quelques-uns :

- **ces végétaux modèlent le paysage** : plus qu'un simple ornement, les arbres ou arbustes structurent les espaces, les mettent en valeur ou les cachent, les caractérisent. Permettant de se repérer, ils peuvent donner à l'espace son caractère identitaire.
- **ils sont une source de biodiversité** : sans insister sur ce rôle que nul n'ignore (un arbre peut abriter jusqu'à 300 espèces animales, insectes, reptiles, batraciens, rongeurs et autres mammifères, et les plus riches des haies peuvent en abriter jusqu'à 1200) il paraît important de rappeler le rôle d'espace relais que peut jouer l'arbre entre différents milieux de vie ou écosystèmes.
- **ils sont des éléments essentiels d'une agriculture durable** : en fixant le sol en surface et en profondeur, ils permettent d'en limiter l'érosion. Ils protègent les cultures, animaux et bâtiments des effets climatiques. Ils profitent aux auxiliaires des cultures qui interviendront plus efficacement en cas d'attaques de ravageurs.

Cette liste est loin d'être exhaustive mais constitue autant d'arguments qui amène à reconsidérer la place de l'arbre dans l'environnement.

## Un projet communal de plantations de haies à Raville

Lors de l'enquête publique relative au projet d'implantation du parc éolien de Zondrange par la société Nordex, le conseil municipal de Raville, par délibération en date du 9 février 2009, a demandé des plantations. Le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable.

Le conseil municipal a ensuite approuvé le 4 juillet 2019 le projet de plantation de haies sur le territoire communal s'articulant autour de 2 volets :

- **une plantation de 600 ml de haies à vocation avifaunistique**, pour la sauvegarde des chauves-souris notamment, sur le domaine communal au niveau du chemin des rouges haies et du chemin des garçons (cf. croquis ci-joint). Les espèces plantées seront des arbustes adaptés à la région. Les plantations sont prévues d'être installées fin de cet hiver.



- **une plantation de bosquets et de plantes couvre-sols** autour du groupe scolaire et du lotissement. Ce projet démarrera fin janvier.

Ce projet est financé presque entièrement par les sociétés NORDEX et BORALEX qui apportent une contribution financière de 15 000 € pour le premier volet et de 16 000 € pour le second.

**Ces plantations s'inscrivent dans une volonté de développement durable pour l'avenir. Merci à tous d'apporter le plus grand respect à ces jeunes plants.**

# 150 ans = 75 ans + 75 ans

En France et dans la majeure partie de l'Europe, ces 150 dernières années ont été marquées par de douloureux évènements et aussi par de grands espoirs.

Par les temps qui courent, on peut dire, comme Winston Churchill :

<i>ceux qui n'apprennent pas leur histoire sont condamnés à la revivre</i>	<i>Plus vous regardez loin dans le passé, plus vous errez loin dans le futur</i>
--	--

L'expression *devoir d'histoire* devrait remplacer *devoir de mémoire*. Cette dernière a été popularisée dans les années 1990 par les médias, les hommes politiques et certaines associations. Écrasée par le protocole des cérémonies commémoratives, elle est devenue comme un rite, vidé de son sens originel. Tandis que la première conduit à s'interroger sur les causes des évènements et aussi leurs conséquences. On peut dérouler un ruban de batailles - des victoires et aussi des défaites - mais cela peut rester une succession de dates, comme certains d'entre nous l'ont subie pendant leurs études.

Et surtout ne pas oublier que derrière les évènements, il y a des Hommes qui ont souffert et aussi des Hommes qui ont espéré en des jours meilleurs.

L'année dernière, nous avons rappelé le rattachement de Raville à la France en 1769.

Un siècle plus tard ...

## 1870 : début de 75 ans de guerres franco-allemandes

### 1870 : une guerre oubliée ?

Elle fait suite à plusieurs décennies de calme sur le sol français, même si l'aventurisme de Napoléon III avait conduit la France à intervenir sur plusieurs théâtres extérieurs (Crimée, Mexique, ...).

Mais le 19 juillet 1870, l'empereur déclare la guerre à la Prusse.

Pourquoi ?

Certains avancent qu'il s'est fait piéger par Bismarck (premier ministre de Guillaume Ier) qui n'attendait que ça ! Celui-ci avait « besoin » d'une guerre pour unifier, sous l'égide de la Prusse, l'Allemagne, qui n'était alors qu'une mosaïque d'états.

Le conflit est court : après 6 semaines de combats le second empire s'effondre suite à la capitulation de Sedan du 2 septembre. L'armée française était mal préparée et faisait face à un ennemi « moderne », militairement et diplomatiquement prêt.

Notre secteur a été le théâtre de nombreux combats sanglants. Témoin : l'expression *ça tombe comme à Gravelotte* (18 août). Quand on emprunte la RD 603, de Metz vers Mars-la-Tour, on ne peut que être frappé par le nombre de monuments, aussi bien français qu'allemands, éparpillés en pleine nature.

Plus près de nous : la bataille de Borny (14 août), en images :



déjà une fake news ?

Légende : le lendemain de la bataille de Borny, près de Metz, affaire qui fut glorieuse pour l'armée française, une paysanne lavait du linge à la fontaine publique près du village. Lorsque ayant entendu marcher derrière elle, en se retournant elle aperçut un grand gaillard de prussien qui ouvrant son couteau s'élança vers elle. La paysanne jetait des cris affreux appelant au secours, lorsque le hulans lui prenant tranquillement son morceau de savon le coupe en deux parties égales en prend une et lui rend l'autre moitié en disant : *frauen franzose adieu !* Puis il regagne son cheval et s'éloigne au galop.

*Imagerie PELLERIN (Epinal)*

Uhlans : cavalier allemand armé d'une lance

2 monuments allemands en bordure de la RD 4 sur le ban de Coincy (chemin des morts, près de la ferme de Colombey)



Une stèle monumentale et des tombes individuelles (pour les gradés ?)



Plus modeste avec seulement une plaque (une fosse commune pour les simples soldats ?).

Il n'y a plus de corps à ce jour : les dépouilles ont été transférées dans les cimetières militaires.

Le 4 septembre, la III<sup>e</sup> république remplace le second empire et le 18 janvier 1871 le II<sup>e</sup> Reich allemand est proclamé dans la Galerie des Glaces à Versailles. Bismarck était arrivé à ses fins.

Le 10 mai 1871, le traité de Francfort met officiellement fin à la guerre. De lourdes obligations financières y sont imposées à la France. Et aussi la Moselle est redessinée et devient terre d'empire (Reichsland) ainsi que l'Alsace (sans Belfort).

Une partie de la Moselle est ajoutée à la Meurthe et une partie de la Meurthe à la Moselle



En rouge : la nouvelle frontière franco-allemande

Ce sont 500 000 habitants qui doivent désormais appliquer les lois allemandes (naissance du droit local). Nombreux sont ceux qui s'interrogent : partir vers la France ou rester dans l'empire germanique ?

Les jeunes doivent rejoindre l'armée allemande : ce sera la première vague de Malgré Nous (environ 230 000 Alsaciens-Mosellans ont combattu sous l'uniforme de l'armée impériale allemande). Guillaume II, qui a succédé à Guillaume I<sup>er</sup> en 1888, veut assimiler les nouveaux territoires et rapidement germaniser la population. Metz était une des villes les plus fortifiées d'Europe en 1870, maintenant il veut en faire la vitrine de l'empire à la frontière française.

Des deux côtés, la vie reprend petit à petit son cours, mais en France, la population oscille entre une frustration suite aux « provinces perdues » et un nationalisme revanchard.

En prévision d'un nouveau conflit avec la France, le génie allemand envisage, dès 1896, de construire une ceinture fortifiée à 10 km environ des portes de Metz. Près de nous : le groupe fortifié l'Aisne « Feste Wagner » à Verny.

Le conflit suivant n'est pas loin !

## La Grande Guerre

De nombreuses alliances qui avaient été conclues entre les pays rendaient la situation explosive.

Le 30 juillet 1914, Jean JAURES écrivait dans son journal « l'Humanité » : *la paix reste possible*.

Le lendemain, il est assassiné.

Le 3 août, c'est l'Allemagne qui déclare la guerre à la France.

Nos soldats partirent à la guerre *la fleur au bout du fusil*. Cette guerre, la *der des der*, devait alors ne durer que quelques mois. La réalité fut toute autre ! On peut retenir : sa durée (4 ans), la brutalité des combats, les souffrances des populations et aussi des combattants, l'hécatombe et les ravages qu'elle cause.

Elle se termine aussi dans une pandémie grippale, dite grippe espagnole – virulente et très contagieuse – qui déferle en 3 vagues successives d'avril 1918 au printemps 1919. Comme la guerre est prioritaire, la censure fait que celle-ci est cachée à la population.

L'armistice (arrêt des combats) est enfin signée le 11 novembre 1918 dans un wagon à Rethonde (forêt de Compiègne). Le traité de paix, lui est signé le 28 juin 1919 dans la galerie des glaces à Versailles, lieu d'un autre fait le 18 janvier 1871.

Tenue pour seule responsable de la guerre, l'Allemagne est contrainte de réparer tous les dommages causés par celle-ci. Mais la France n'est assurée d'aucune garantie réelle pour l'avenir.

Et les vaincus ne participent pas à la conférence de la paix : ils n'ont même pas le droit d'y envoyer des observateurs. Leurs contre-propositions, suite à la première version du traité, sont rejetées après l'avis de Clémenceau.

C'est une humiliation pour l'Allemagne. Alors aux yeux des allemands, le traité est considéré comme un « diktat » qu'il faudra effacer. En témoigne, l'inscription gravée sur le monument aux morts de Berlin : *Victori, Victi Victuri* (à la victoire, les vaincus qui vaincront demain).

Encore une fois, les ingrédients d'une revanche sont là.

Dès lors s'instaure une « paix armée ».

## La guerre 39 - 45

La Pologne est envahie par l'Allemagne le 1<sup>er</sup> septembre 1939. La France et la Grande Bretagne, qui lui sont liées par des traités, déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939.

Le 22 juin 1940 le représentant de l'Allemagne nazie et celui du gouvernement de Pétain signent l'armistice. Hitler exige que ce soit dans le même wagon que celui du 11 novembre 1918.

La France métropolitaine est divisée en 2 parties par une ligne de démarcation. Il y a une zone dite « libre » et une zone occupée par l'armée allemande.

Le 25 juillet 1940 les frontières de 1871 sont rétablies : l'Alsace et la Moselle redeviennent allemandes.

Après l'attaque de leur flotte à Pearl Harbor par les japonais, alliés de l'Allemagne, les États Unis abandonnent leur neutralité le 7 décembre 1941.

Ce n'est que le 8 mai 1945 que le III<sup>e</sup> Reich capitule sans conditions, après l'effondrement du régime nazi. L'ampleur des crimes des vaincus conduit à la définition d'une incrimination nouvelle par les vainqueurs : le crime contre l'humanité.

Et 2 pays, les États-Unis et l'URSS, deviennent des superpuissances concurrentes. C'est le début de la guerre froide qui durera jusqu'à la chute des régimes communistes en Europe en 1989.

## Nos morts

Nous n'avons aucune trace des Ravillois tués dans le conflit de 1870.

**Pour 14-18**, dans les archives communales, la plupart des actes sont écrits à la main en « spitz ». Sa lecture était déjà difficile pour des anciens ayant une formation « germanique ». Aujourd'hui, ils ne sont plus là. On peut juste deviner quelques mots.



Plaque aux morts de 14-18 qui se trouvait au fond de l'église.

Elle a été transférée sous le clocher pour être plus visible lors des travaux de rénovation en 1986.

En croisant différentes sources, on peut dresser, pour les hommes nés à Raville, le tableau suivant :

Nom	Date naissance	Date décès	Lieu décès
BECKER Jules	24-03-1871	12-09-1914	Raville (suite à blessures)
LEJEUNE Justin	25-05-1879	18-09-1914	Cernay-Rouvroy (Marne)
HANRION Léon	16-08-1877	25-09-1914	Verdun (Meuse)
BOULANGER Jean	30-06-1888	16-02-1915	Cauroy-lès-Hermonville (Marne)
BOUTTER Antoine	06-11-1896	23-05-1915	Korvale (Biélorussie)
LACROIX Auguste	24-08-1886	23-05-1915	Ablain-Saint-Nazaire (Pas de Calais)
LACOMBE Anatole	12-12-1877	10-06-1917	Vendhuile (Aisne)
LEJEUNE Alphonse	25-07-1886	01-07-1917	Brzeany (Galicie)
MARSAL Eugène	12-10-1897	21-09-1917	Kolvduv ( ? )
LACROIX Joseph	1890	20-09-1918	Raville

ne figurent pas sur la plaque :

MAUJEAN	1861	14-01-1915	Raville (habite Plappecourt)
BRAYER Etienne	21-02-1891	23-10-1916	Paris (suite blessures)

**Pour 39-45**

Monument aux morts  
inauguré le 27 novembre 1994  
pour marquer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la libération du  
village  
le 23 novembre 1944 – début d'une nouvelle  
période pour nous



3 nouvelles victimes :

- MEBILLE Joseph, décédé le 09-06-1940 à Neufchâteau sur Aisne (Aisne)
- MARSAL François, décédé le 25-09-1940 à Raon-l'Étape (Vosges)
- KASPAR Mathias, disparu (vraisemblablement en Russie)

Tous ces hommes n'ont pas eu le choix d'aller ou pas au combat !

## L'union européenne : enfin la paix !

La France et l'Allemagne ont tiré les leçons des expériences amères de l'histoire : un facteur décisif pour la paix sera l'intégration européenne.

On peut considérer que le premier acte fondateur de l'Union européenne est la déclaration du 9 mai 1950. Elle est inspirée par Jean Monnet et faite par Robert Schuman, soutenus par les dirigeants allemand et italien.



A Scy-Chazelles, hommage aux pères fondateurs de l'Europe. De gauche à droite : Alcide De Gasperi, Robert Schuman, Jean Monnet et Konrad Adenauer

L'idée était de créer une organisation chargée de mettre en commun les productions françaises et allemandes de charbon et d'acier. C'était la première étape dans l'avènement de l'Union. Le projet se concrétisa par la signature, le 18 avril 1951, du traité de Paris qui fondait la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entre six états : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays Bas.

Suivirent les traités de Rome du 25 mars 1957 instituant la Communauté européenne économique (CEE) et la communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).

Malgré ses défauts (sa bureaucratie en est l'exemple le plus cité), le projet européen attire d'autres pays pour aboutir à 28, et 3 états membres de l'espace économique européen. Des états reconnus comme potentiels à l'accession européenne ont déposé une demande de candidature et sont en attente.

Le traité de Maastricht de 1992 prévoyait la création d'une union monétaire. Seulement 19 états entrent dans la zone euro. Y a-t-il encore une vision globale commune ou seulement une question économique ?

En 2020, la Grande Bretagne quitte l'Union et dans plusieurs pays, dont le nôtre, des voix s'élèvent pour faire de même. La raison est toujours la même : on s'en tirera mieux tout seul en retrouvant notre souveraineté à l'intérieur de nos frontières nationales.

Mais ni le climat, ni Internet, ni les entreprises multinationales, ni les migrants, ne connaissent de frontières !

Alors, vu que nos sociétés se fracturent de plus en plus, souvent dans un climat de défiance des autres, la conclusion que l'on peut tirer de ces 150 ans n'est-elle pas :

**Le nationalisme, ce n'est pas *aimer son pays*, c'est *détester les autres*.**

Jean-Paul BECKER

# Informations utiles



Citoyen Sauveteur

## Soyez fiers d'appartenir à la communauté SAUV Life

Une application composée d'une communauté de citoyens volontaires à la disposition des SAMU et des POMPIERS.

### Recevez une notification

Une notification vous est envoyée quand une victime est dans le besoin à proximité de votre position.

### Faites-vous guider

L'application vous guide afin que vous puissiez vous rendre sur place et intervenir rapidement en attendant les secours

Tout le monde peut le devenir ; il suffit de télécharger l'application **SAUV Life** disponible pour iOS et Android

---

## Prévenir les allergies aux pollens

En France, les pollens sont responsables de réactions allergiques chez près de 25 % de la population.

Nez qui coule, éternuements, yeux irrités, voire crises d'asthme, chaque année à la même saison, ce sont les mêmes symptômes qui reviennent et concernent de plus en plus de personnes. Communément nommé "rhume des foins", il se manifeste par des rhinites et des conjonctivites polliniques, des affections qui nécessitent évidemment des soins.



Or, plus un épisode allergique est pris tôt, plus le traitement pour y remédier sera léger et efficace. Pour les allergiques, l'anticipation des périodes de pollinisation apparaît donc comme la promesse d'un mieux-être. **C'est le principe même de la plateforme Pollin'air qui informe en temps de réel de l'arrivée des pollens allergisants aux personnes qui le souhaitent.**

**Vous pouvez aussi être acteurs** en alimentant le réseau par vos observations sur les phases de développement d'environ 25 plantes à pollens allergisants : la floraison, le début et la fin de la pollinisation.

*Plus de renseignements sur [www.pollinair.fr](http://www.pollinair.fr)*